

DOSSIER

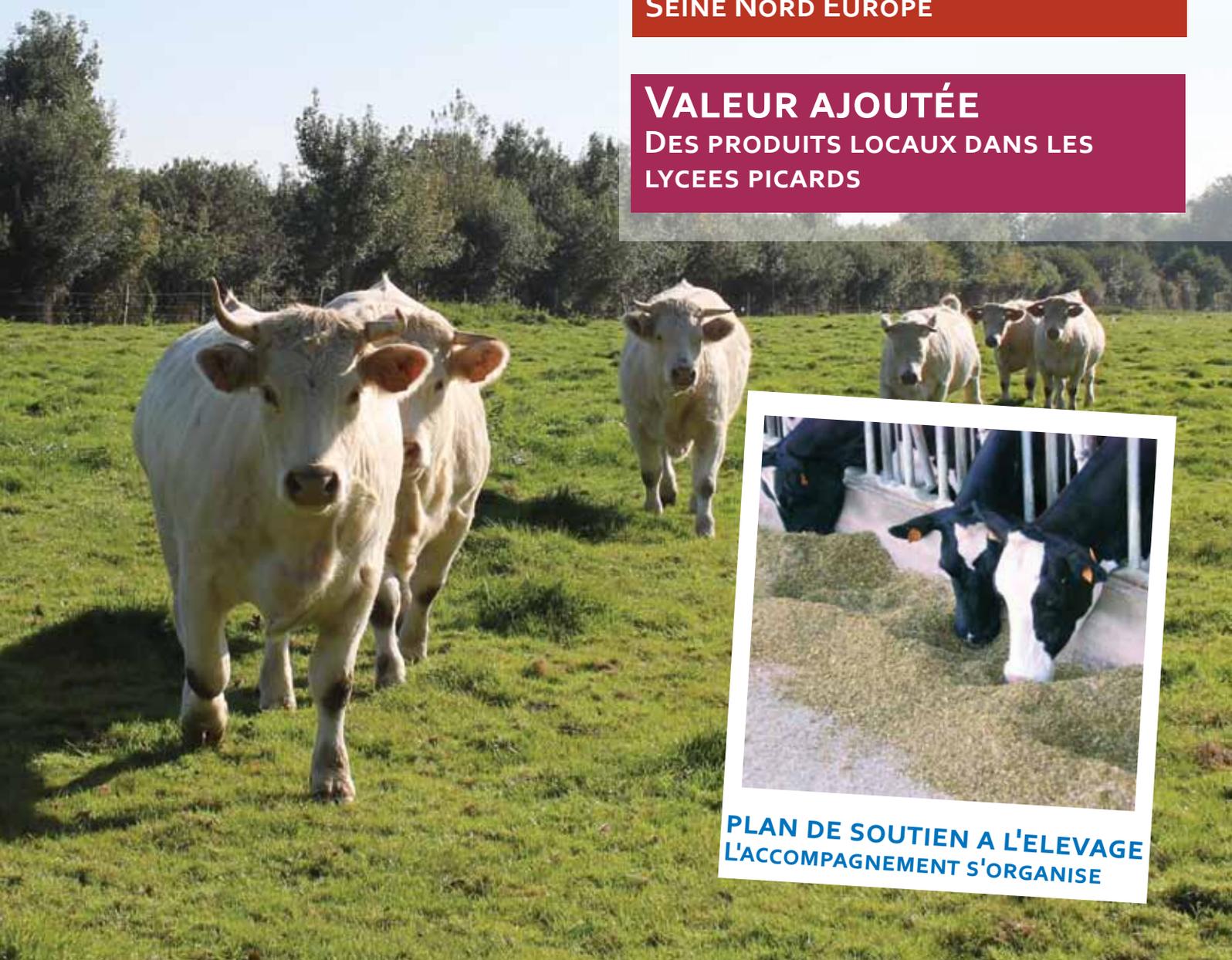
Elevage et zones humides

AMÉNAGEMENT

UN NOUVEAU TRACÉ POUR LE CANAL
SEINE NORD EUROPE

VALEUR AJOUTÉE

DES PRODUITS LOCAUX DANS LES
LYCEES PICARDS



**PLAN DE SOUTIEN A L'ELEVAGE
L'ACCOMPAGNEMENT S'ORGANISE**

Sommaire

- **Événement** 3
- Un panel d'outils pour gagner en précision
- **Agriculture 3.0** 6
- Moduler de la fumure de fond au niveau intra-parcellaire
- Gagner des quintaux grâce au pilotage de la fertilisation azotée
- **DOSSIER** 8
Élevage et prairies humides : un duo indissociable
- **Valeur ajoutée** 10
- La force du témoignage
- Approvisionnement local en restauration collective : une rentrée chargée
- **Aménagement** 12
- Canal Seine Nord Europe : assurer un retour maximum à l'agriculture des sites de dépôt de terre
- Rendre compatible devoir de mémoire et activité agricole performante
- **Élevage** 14
- Plan de soutien : l'accompagnement des éleveurs s'organise
- **Actus** 15

Echanger, le magazine de la Chambre d'agriculture de la Somme
19 bis rue Alexandre Dumas 80096 Amiens cedex 03
Tél. 03 22 33 69 00 - Fax. 03 22 33 69 29
www.somme.chambagri.fr
Directeur de la publication : Daniel ROGUET
Rédacteur en chef - Secrétaire de rédaction :
Hélène CREVEL - tél. 03 22 33 69 22
Maquette et mise en page : Renée TEURKI - 03 22 33 69 02
Impression : Oise Imprim' - 40 b rue derrière le bois
60850 ST GERMER DE FLY - Tél. 09 81 10 48 27
Crédits photos : Chambre d'agriculture de la Somme
ou comme précisé sur les photos.
ISSN : 2103-4036 - Dépôt légal : à parution

La Chambre d'agriculture de la Somme est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le numéro P100740.



Le point de vue des élus



Daniel Roguet,
Président de
la Chambre
d'agriculture
de la Somme

Entre filières désorganisées et intermédiaires qui absorbent la marge, les éleveurs ne s'y retrouvent plus. Ils ne vivent plus du prix de leurs produits et ils l'ont fait savoir durant l'été 2015. Un plan de soutien en a découlé, avec pour objectif premier de soulager les trésoreries. La Chambre d'agriculture est bien-sûr partie prenante de la cellule d'urgence qui a été mise en place. Ses ingénieurs sont allés à la rencontre des éleveurs pour caractériser leurs difficultés et faire en sorte que l'enveloppe d'aide débloquée soit utilisée le plus utilement possible.

Si ces mesures d'urgence peuvent apporter un coup de pouce, elles n'en restent pas moins ponctuelles. Et c'est au fond du problème qu'il faut s'attaquer. Que pouvons-nous faire, à notre niveau, me direz-vous ? S'il est des batailles

qui se jouent aux niveaux national et international par l'intermédiaire de notre Ministère, des syndicats ou des organisations de filières, il y a aussi les solutions que nous pouvons trouver chez nous.

La compétitivité se joue aussi au sein de chaque exploitation : maîtriser ses charges, optimiser sa marge, raisonner ses investissements pour une conduite qui allie technique et économie. C'est pourquoi depuis de nombreuses années et plus encore aujourd'hui, la Chambre d'agriculture privilégie l'accompagnement des agriculteurs.

Appui individuel mais aussi collectif. Car c'est ensemble que les grands challenges peuvent être relevés. Je vois encore les sourires entendus sur certains visages il y a de cela dix ans, quand la dynamique *En avant Somme* a été lancée pour faire émerger des projets source de valeur ajoutée. Mais d'autres y ont cru et aujourd'hui les collèges de la Somme, la cuisine centrale d'Amiens et maintenant les lycées de Picardie s'approvisionnent localement. C'est l'addition de tous les efforts, de toutes les démarches, de toutes les dynamiques de filières locales qui nous permettrons de pérenniser nos exploitations agricoles.

C'est cette volonté qui anime les élus de votre Chambre d'agriculture et qui motive leur investissement quotidien.

Un panel d'outils pour gagner en précision



Traitement localisé par drone hélicoptère (Eurodrone).



Fraise Grimme (Team 3).



Déchaumeur Lemken Héliodor (Ogez).

Dans le cadre de "Plaine en fête", la Chambre d'agriculture a organisé des démonstrations pour découvrir les dernières innovations en matière d'implantation, de fertilisation et de protection des cultures. Aperçu de quelques techniques et matériels.

Le 5 septembre s'est déroulée la première journée de Plaine en Fête à Bernaville. Une vingtaine de matériels étaient à l'œuvre sur l'espace réservé aux démonstrations dynamiques organisées par la Chambre d'agriculture en partenariat avec la Fédération des CUMA. L'objectif : montrer toute l'étendue des possibilités pour apporter la bonne dose, au bon moment et à l'endroit précis. "Si l'agronomie reste au cœur des raisonnements, les applications offertes par les nouvelles technologies permettent des progrès importants dans l'ajustement des intrants : semences, engrais ou produits phytosanitaires", explique Jean-Pierre Pardoux de la Chambre d'agriculture. Une parfaite occasion en effet de voir en fonctionnement les différents matériels et d'échanger avec les concessionnaires pour faire le bon choix pour son

exploitation. Et les idées ne manquaient pas : guidage par satellite, pulvérisateurs à la pointe de la technologie, matériels de travail du sol toujours plus performants, drones et autres outils permettant d'apporter une aide à la décision sur la conduite des cultures ...

Parmi les démonstrations, on retrouvait des bineuses avec système de guidage. Sur sa parcelle, Richard Dumbrill expliquait ainsi l'originalité de la bineuse à betteraves développée par Garford : "Ce matériel permet de maîtriser très précisément la profondeur de travail". En résumé, assez profondément pour arracher les mauvaises herbes, mais pas trop pour ne pas remonter les graines enfouies. Le système permet également des débits de chantiers importants, entre 4 et 8 km/h sur jeunes betteraves et jusqu'à 15 km/h sur des betteraves plus



Déchaumeur Kockerling (Team 3).



Semoir Horsch (Deboffe).



Semis de plantes associées avec le Great plains (Guilbart).



Bineuse avec système de guidage (Novaxi/Garford).

développées. Quand on monte ensuite dans la cabine du tracteur, on découvre la console reliée à une caméra qui analyse les rangs de betteraves pas moins de 30 fois par seconde. Ce guidage permet de se rapprocher le plus possible du rang, entre 1,5 et 3 cm.

Sur la parcelle voisine, une rampe de traitement localisée était présentée par la société SDM Acier, constructeur à Bermerain (59). Son intérêt est d'intervenir en complément du binage, en pulvérisant uniquement sur la ligne de semis, alors que la bineuse s'occupe de l'inter-rang.

les traitements. Il permet également de ne pas taper dans la butte et donc d'éviter les pommes de terre vertes".

Le semoir monograinne équipé de la gestion électrique de la coupe des rangs présenté par Vicon a aussi suscité l'intérêt des visiteurs, tout comme "Oz" qui se déplaçait entre les rangs de maïs. Une vingtaine de robots de désherbage de ce type est déjà commercialisée par Naïo Technologies auprès de maraîchers. L'objectif est aujourd'hui de développer un modèle plus important adapté aux grandes cultures.

Sur terre...

Démonstration également réussie pour les nombreux outils associés à du guidage par satellite : semoirs Lemken et Horsch, capables de moduler la dose en direct pendant le semis, déchaumeur Kockerling, strip-till Guilbart, fraise Grimme pour des buttes de pommes de terre parfaitement raccordées. Thomas Sallembien, spécialiste du guidage GPS chez Agri-Santerre, a mis en avant l'intérêt de l'autoguidage AFS/Trimble pour le pré-buttage des pommes de terre : "la régularité de la plantation permet de limiter le chevauchement dans

... et dans le ciel

Les démonstrations se déroulaient sur terre, mais aussi dans le ciel avec le drone avion de la Chambre d'agriculture. Un de ses intérêts est de cartographier les cultures, pour apporter un conseil de fertilisation. Mais les drones peuvent également être utilisés dans bien d'autres situations : estimation de dégâts de gibier, cartographie des mauvaises herbes dans une parcelle... C'est d'ailleurs à partir de ce type de cartographie qu'une démonstration de désherbage localisé était effectuée. A l'aide des informations transmises par le drone, un pulvérisateur (automoteur



Robot de désherbage "Oz" (Naïo Technologies).



Arthur Caron présente le drone de la Chambre d'agriculture.



Semis de maïs sous plastique (Samco/Ducange).



Strip-till (Guilbart) associé à un semoir mono-graine.



Semis de CIPAN avec le T drill (Guilbart).



Semoir mono-graine avec coupure rang par rang (Vicon/Beauvisage).



Fertilisation modulée avec rampe Green Seeker (Terre Satellite).



Rampe localisée (SDM Acier).



Pulvérisateur automoteur John Deere, traitement selon cartographie.

JD R4040i de la CUMA de la Manoque, 80) a démontré qu'il était possible de parcourir une parcelle, en ne pulvérisant que les zones nécessaires, et de façon complètement automatique. L'intérêt de cette technique est double : ne traiter que les zones concernées, mais également déterminer à l'avance la surface à traiter réellement pour ne partir qu'avec la quantité de bouillie nécessaire dans la cuve.

Un drone hélicoptère était également présent. Ce prototype développé par Eurodrone permet de franchir une nouvelle étape dans les traitements localisés. Il permet de traiter, par exemple les chardons, par tâche. La particularité du drone hélicoptère est de pouvoir voler à très faible altitude et à petite vitesse, lui conférant

une grande précision. Cela permettrait d'avoir des prises de vues suffisamment précises pour identifier des parcelles cibles de ravageurs et maladies... En attendant des évolutions, ce drone nous faisait la démonstration qu'il était capable, lui aussi, de pulvériser avec précision de petites zones dans une parcelle, sans sortir l'automoteur de pulvérisation !

Nombreux sont donc les matériels qui permettent de réduire les intrants. Pour découvrir d'autres technologies, rendez-vous prochainement à Aizecourt-le-Haut sur le site de la *Ferme agro-écologie 3.0*.

Reportage réalisé par Hélène Crevel (Chambre d'agriculture) et Jean-Philippe Trollé (FdCuma).

Moduler de la fumure de fond au niveau intra-parcellaire

Une parcelle de 20 ha sur la "Ferme agro-écologie 3.0" sera dédiée dès cet automne à l'évaluation des apports modulés en éléments minéraux phosphore et potasse.



La fumure de fond est aujourd'hui l'un des principaux postes de charges opérationnelles. Si les derniers travaux du Comifer (Comité Français d'Etude et de Développement de la Fertilisation raisonnée) ont permis d'affiner les besoins des cultures et ainsi de diminuer globalement les apports d'engrais, la question de la pertinence des apports reste posée pour les parcelles hétérogènes. Sur ces parcelles, l'agriculteur est souvent confronté aux questions de la représentativité des zones sur lesquelles il base ses analyses

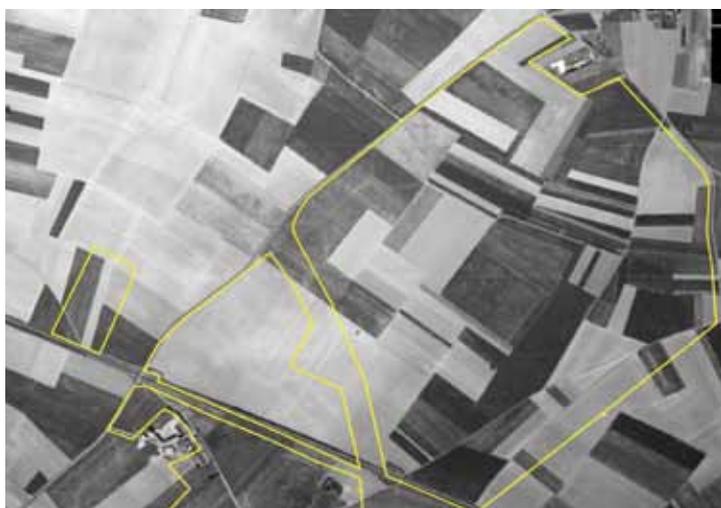
et donc son raisonnement de fertilisation. "Or il est tout à fait possible de moduler les apports en phosphore et en potasse, à l'instar de ce qui existe pour les apports d'azote en végétation, au moyen du drone ou de Farmstar", explique Matthieu Preudhomme. Afin de valider la mise en œuvre technique et pratique de cette méthode, un essai à grande échelle est mis en place cet automne sur la Ferme Agro-écologie 3.0. Son objectif est aussi d'évaluer l'intérêt économique pour l'agriculteur. Une parcelle de 20 ha sera suivie sur au moins

une rotation complète, soit 5 à 7 ans.

Concrètement, le technicien récupère l'ensemble des données permettant de découper la parcelle en mini parcelles homogènes. Il analyse principalement la carte des sols et l'historique de remembrement, ce qui lui permet d'identifier les "arrière effets" des anciennes pratiques culturales, comme la présence des prairies ou des parcelles cultivées ayant fait l'objet des mêmes pratiques de fertilisation. Une analyse de terre géo-référencée est ensuite réalisée dans chaque

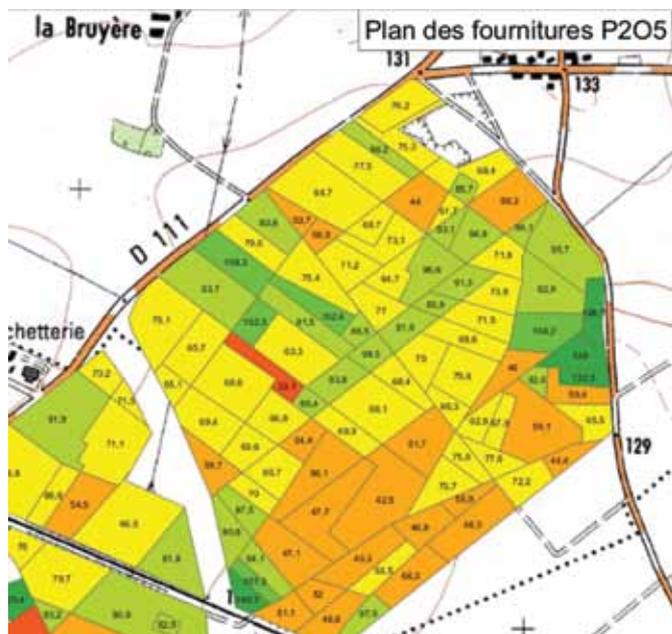
mini parcelle, ce qui représente en moyenne une analyse tous les 1 à 1,5 ha. Une carte des richesses du sol peut alors être créée. C'est à partir de cette carte que sera bâtie celle des apports modulés qui sera chargée dans le boîtier de modulation d'un épandeur équipé. Il n'y a plus qu'à réaliser l'apport, l'épandeur distribuant la juste dose en application de la carte de préconisation.

Contact :
Matthieu PREUDHOMME
Tél. 03 22 85 32 12



L'analyse du parcellaire de l'exploitation permet d'identifier des micro-parcelles homogènes pour la fumure de fond.

Source : Berger Conseil



Gagner des quintaux grâce au pilotage de la fertilisation azotée

La campagne 2015 a démontré tout l'intérêt d'ajuster le dernier apport d'azote.

Les rendements en blé atteignent 102 quintaux en moyenne sur le département. Certaines parcelles se sont même envolées à 120 ou 130 quintaux. Ce niveau de rendement s'explique par une bonne valorisation du dernier apport d'azote associé à l'absence de verse, une nuisibilité faible des maladies et un potentiel de biomasse élevé. 2015 met ainsi en avant l'intérêt d'un pilotage précis du dernier apport d'azote pour viser un rendement maximum et une teneur en protéine répondant aux exigences du marché.

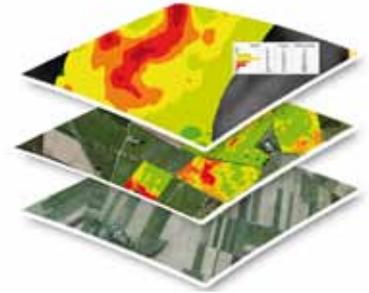
Cependant, trop souvent, le troisième (ou le quatrième) apport se base uniquement sur le calcul de la dose bilan. Les besoins réels de la plante ne sont pas suffisamment pris en compte, alors que le fractionnement en 3 ou 4 apports a justement pour objectif de mieux faire coïncider les disponibilités en azote avec les besoins de la culture dans son contexte annuel et parcellaire.

Différents outils de pilotage permettent pourtant de connaître le niveau de nutrition azotée de la plante et ainsi d'ajuster au mieux la quantité d'azote lors de la montaison.

Trois outils de pilotage

La Chambre d'agriculture utilise pour ses conseils de fertilisation trois outils : le N-Tester, Farmstar et plus récemment l'imagerie par drone. Le conseil peut amener à réduire la dose ou à l'inverse à l'augmenter. Dans tous les cas, les préconisations sont systématiquement discutées et validées avec l'ingénieur-conseil. Par exemple cette année, le conseil Mes dron'im@ges a préconisé, selon les parcelles, d'augmenter les apports entre 0 et 60 unités. En moyenne sur les 6 500 ha survolés, ce sont 20 unités d'azote

supplémentaires par rapport à la dose bilan calculée qui ont été apportées. Cela s'est traduit sur ces parcelles par une augmentation de la production constatée de 6 qx en moyenne par rapport aux autres parcelles des exploitations concernées. Si ces outils visent le rendement maximum, ils proposent également des modules dans le but d'améliorer le taux de protéines. La Chambre d'agriculture a ainsi développé, au sein de Mes Dron'im@ges, un modèle agronomique spécifique intégrant cet objectif "protéines".



Contact : Aurélien DECEUNINCK
Tél. 03 22 33 69 78

En zones vulnérables

Le pilotage du troisième (voire quatrième) apport d'azote est particulièrement utile en zones vulnérables. Il n'est en effet pas possible réglementairement de dépasser la dose bilan si cela n'est pas justifié par l'utilisation d'un outil de pilotage (la dose bilan est calculée sur la base d'un rendement objectif égal à la moyenne des 5 dernières années, en enlevant les deux extrêmes).

Farmstar

Le principe : des images satellites permettent d'évaluer la teneur en chlorophylle et sont traduites en conseils pour l'apport fin montaison.

Les plus : Farmstar permet une modulation intra-parcellaire et apporte des informations sur la biomasse à la sortie de l'hiver, les risques de carence en soufre et le risque verse.

Les moins : le satellite doit être bien positionné et il ne faut pas qu'il y ait une couverture nuageuse trop importante pouvant engendrer un retard pour les conseils.

Le N-tester

Le principe : il s'agit d'une pince électronique permettant de mesurer la teneur en chlorophylle de la feuille qui est directement liée à la nutrition azotée de la plante. Le stade de la plante, la variété, les conditions climatiques et la végétation influencent le résultat de l'outil. La mesure est à effectuer précisément entre le stade 2 noeuds et le stade gonflement du blé.

Les plus : outil facile d'utilisation et conseil obtenu directement au champ.

Les moins : de nombreuses mesures sont nécessaires pour que le résultat soit pertinent et représentatif de la parcelle.

Le drone

Le principe : les capteurs embarqués sur le drone permettent de mesurer la teneur en chlorophylle.

Les plus : avec une précision de l'ordre du centimètre, les données permettent d'obtenir des cartes de modulation très précises (mais également un conseil moyen par parcelle si le matériel d'épandage ne permet pas la modulation intra-parcellaire). Il n'est pas perturbé par la couche nuageuse !

Les moins : les modèles agronomiques utilisés (algorithmes) sont encore récents. C'est pourquoi la Chambre d'agriculture pratique un contrôle par N-tester lors du survol des parcelles à titre de vérification et un recalage éventuel du conseil.

Elevage et prairies humides : un duo indissociable

Après la Plaine maritime picarde, les éleveurs de la Moyenne vallée de la Somme peuvent bénéficier d'un accompagnement à la fois technique et économique dans le cadre du programme de maintien de l'élevage en zone humide.

Avec une végétation gourmande en nitrates et en phosphates, les prairies humides sont de véritables filtres anti-pollution. Elles sont aussi capables de capter les matières en suspension issues de l'érosion des sols avant qu'elles ne viennent envaser les rivières. Elles regroupent d'espèces remarquables et sont fort utiles à la régulation des cours d'eau, notamment pour la prévention des inondations. Des intérêts écologiques connus et reconnus depuis bien longtemps. Or si le maintien des prairies humides passe par celui de l'élevage, encore faut-il que l'élevage y soit économiquement viable. Source de han-

dicaps pour les exploitations, tout l'enjeu est donc de trouver des réponses adaptées aux particularités de ces milieux.

C'est dans cet objectif qu'a été lancé en 2013 un premier programme d'accompagnement des éleveurs de Plaine maritime picarde. Régis Brunet, éleveur à Cayeux-sur-Mer, a bénéficié d'un suivi technico-économique. "A mon niveau, les analyses réalisées m'ont apporté un plus sur la conduite technique et économique de mon entreprise, témoigne Régis Brunet. Mais au-delà de mon cas particulier, l'action a permis de créer une dynamique de groupe entre les éleveurs de la Plaine Maritime Picarde. Nous avons

de nouveaux projets, adaptés à notre territoire, maintenant que nous avons construit une identité commune".

C'est dans cette dynamique qu'est né le projet de micro-abattoir et qu'une réflexion autour de la transformation du lait voit le jour. Forts de ces résultats, la Chambre d'agriculture et ses partenaires ont étendu la démarche à la Moyenne vallée de la Somme. Quatre dispositifs d'accompagnement sont mis en place (voir encadré). Si vous exploitez en Moyenne vallée de la Somme, rapprochez-vous de la Chambre d'agriculture de la Somme pour en bénéficier.

Programme d'actions pour le maintien de l'élevage en Moyenne Vallée de la Somme

1 - Dynamiser les performances de votre exploitation agricole*

- Diagnostics technico-économiques "élevage" et/ou "culture"
- Analyse de groupe sur les performances techniques et économiques de vos élevages
- Appui à la conduite du pâturage : mesure de productivité des prairies, aide à la tenue du carnet de pâturage, pesée des génisses, analyses fourragères et écologiques.

Service élevage, Chambre d'agriculture de la Somme - Tél. 03 22 33 69 00

2 - Maîtriser le parasitisme de vos bovins en prairies humides

- Des analyses de laboratoire pour faire un point précis sur les parasites présents dans vos pâturages humides
- Un entretien conseil personnalisé avec votre vétérinaire pour déterminer avec précision la meilleure prévention parasitaire pour votre troupeau
- Renforcer la maîtrise des parasites, affinez vos objectifs, optimisez vos frais, limitez les risques de résistances et l'impact des médicaments sur la zone humide !

Emmanuel Thebaud, VETIEL Tél. 03 21 70 54 02

3 - Accéder aux dispositifs d'aide pour vos actions favorables à la préservation de l'environnement*

- Accompagnement à la contractualisation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Maryse Magniez, Chambre d'agriculture de la Somme - Tél. 03 22 33 69 48

4 - Développer la valeur ajoutée de votre exploitation agricole

- Réunions d'informations sur l'agriculture Bio, l'agritourisme et les filières courtes*

Marie Guilbert, Chambre d'agriculture de la Somme - Tél. 03 22 33 69 75

* Les accompagnements sont intégralement pris en charge par les partenaires.



Olivier Parcy, éleveur à Fontaine-sur-Somme

"Je ne conçois pas des marais sans prairies"



Installé depuis bientôt 10 ans à Fontaine-sur-Somme, Olivier Parcy est éleveur dans l'âme. Au sein d'un Gaec de trois associés, c'est lui qui s'occupe du cheptel de 100 vaches charolaises. Passionné de génétique, il conduit avec fierté des animaux en pleine forme aux concours. Il faut dire que les vaches sont bien nourries ! Elles savent tirer parti d'une production d'herbe de qualité sur les 10 ha de prairies humides que comporte l'exploitation. "L'avantage des marais, c'est qu'il y a tout le temps de l'herbe", explique Olivier Parcy. "Nous n'avons pas besoin d'utiliser de concentrés". Car l'herbe est là en quantité mais aussi en qualité : il y a une grande diversité de plantes. Les prairies sont ainsi tour à tour fauchées et pâturées. De quoi assurer une alimentation en herbe toute l'année. "Cette année est assez exceptionnelle. Sur une prairie, j'ai pu faire deux fauches et deux pâturages. Et sans apport important d'azote : je ne mets que 30 unités", explique Olivier.

Soucieuse de la qualité de l'eau des marais, l'exploitation est engagée depuis 2007 dans des mesures agri-environnementales. Elle vient de réengager cette année les 10 ha sur des MAE spécifiques zones humides.

Olivier Parcy a participé à la réunion du 15 septembre présentant le programme d'accompagnement proposé aux éleveurs en Moyenne vallée de la Somme. "Cet accompagnement nous permettra d'être plus performant techniquement. Je suis déjà en suivi technico-économique, mais je voudrais aller plus loin avec la pesée des génisses en début et fin de pâturage. Je m'intéresse aussi à la vente directe". Avec cette alimentation, aucun doute que la viande est de meilleure qualité. Mais comment la valoriser ? "Avec la Chambre d'agriculture, nous avons le projet d'approvisionner le rayon "le sens du terroir" qui vient d'ouvrir au Gamm vert d'Abbeville, comme cela se fait sur ceux d'Amiens et de Péronne".

Les "Paysans du sud de la baie de Somme" en visite près de Boulogne



Le 17 septembre dernier, une quinzaine d'éleveurs adhérents à l'association "Paysans du sud de la baie de Somme" ont visité le point de vente collectif "Vert de Terre" à Boulogne-Saint-Martin.

Ouvert en 2014, ce magasin rassemble 14 agriculteurs dans un rayon de 25 km associés au sein d'une SARL. Ce regroupement permet de proposer une gamme complète de produits fermiers et locaux aux habitants du Boulonnais. Il s'agit d'une expérience réussie, que ce soit au niveau humain, technique et économique, avec un prévisionnel largement dépassé, et un million d'euros de chiffre d'affaires la première année !

Ce mode de vente en plein développement dans les régions voisines n'est pas encore proposé dans la Somme. Pourquoi ne pas profiter de l'attractivité touristique du secteur de la Baie de Somme et de l'image positive de ses produits pour lancer une activité vente directe et circuits courts ?

La force du témoignage

Le cycle des Rendez-vous pro "Agro-tourisme et circuits courts" organisés par les Chambres d'agriculture avec le soutien du Conseil régional de Picardie, a débuté les 3 et 9 septembre dans la Somme. Le concept ? Mettre en avant des filières porteuses et informer les agriculteurs en recherche de diversification sur leur exploitation. Une trentaine de personnes ont ainsi participé aux deux premiers rendez-vous sur les thèmes du fromage affiné et des fermes pédagogiques.

Transformer son lait pour une meilleure valorisation de sa production

"Le fait de travailler de mes mains était quelque chose d'important". Voilà ce qui a motivé Isabelle Deléglise, productrice de fromage affiné dans le Pas de Calais, à se diriger vers la transformation laitière. Commerciale pendant 20 ans, elle a décidé de rejoindre ses frères sur l'exploitation familiale il y a deux ans. L'atelier lait est passé en bio en 2012, Isabelle a alors saisi ce créneau pour transformer le lait. "Il y avait déjà beaucoup de projets avec des yaourts, du beurre et de la crème, plus simples techniquement à réaliser". Mais Isabelle a voulu se lancer le challenge de commercialiser du fromage affiné. Elle fabrique quatre fromages différents : deux pâtes molles et deux pâtes pressées non cuites. Elle fait un essai de fromage à pâte cuite pour l'année prochaine. Son objectif initial était de transformer 50 000 L de lait par an. Elle en transforme finalement 70 000 L. De trois mimolettes fabriquées par semaine il y a deux ans, elle en fabrique aujourd'hui trente par semaine ! Un succès et une belle évolution qui répond parfaitement à la forte demande de produits artisanaux et locaux.



Isabelle Deléglise

L'accueil des scolaires, une autre vision de l'exploitation



Ariane et Dominique Dereumaux

"Du blé au pain", "Histoire du sucre, de la betterave au caramel" ou encore "l'agriculture raisonnée" pour les plus grands, c'est un panel d'ateliers ludiques et pédagogiques adaptés à tous les âges qu'offre la ferme de Sucrine et Féculine. Dominique Dereumaux et aujourd'hui sa fille transmettent la passion de leur métier à travers ces ateliers. L'aventure a démarré en 2004 avec la création de la ferme pédagogique et de la ferme de découverte. Dominique précise bien l'importance de l'investissement personnel, de

la rigueur et de l'inventivité pour se lancer dans un tel projet. Plusieurs étapes ont été nécessaires pour obtenir l'agrément ferme pédagogique : des formations avec la Chambre d'agriculture, des travaux d'aménagement pour la mise aux normes dans le cadre de la loi sur l'accessibilité pour tous et l'obtention des agréments nécessaires, dont l'agrément Bienvenue à la ferme. Démarrer est une chose, mais savoir s'adapter et renouveler son offre en est une autre. C'est pourquoi, la Chambre d'agriculture accompagne les porteurs de projet via le réseau Bienvenue à la ferme.

Contact : **Laure CARON** - Tél. 03 22 33 64 59

Point Info

Diversification

Laëtitia DESSAINT
03 22 33 69 08

En savoir plus sur : www.somme.chambagri.fr



Charly Houpin entouré des diététiciennes de la cuisine centrale d'Amiens.



CP : C. Bazin/CG80



Emmanuel Frémaux (à droite) explique ses méthodes de production aux personnels de la cuisine centrale d'Amiens.



Avec la contribution financière du compte d'affectation totale «développement agricole et rural»

Approvisionnement local en restauration collective : une rentrée chargée

Avec plus de 240 000 € de produits locaux vendus en restauration collective via [pro-somme-produitslocaux](http://pro-somme-produitslocaux.fr) fin septembre, les chiffres de l'année 2014 sont déjà dépassés!

Les collèges, pionniers de la démarche et toujours motivés !

Sur les 44 collèges du département, 39 commandent des produits locaux via somme-produitslocaux.fr. Les chefs et gestionnaires des collèges ont participé à deux temps forts d'échanges avec les agriculteurs dont une matinée au Vergers de Moismont à Vron. De nouveaux partenariats ont été conclus avec des fournisseurs qui se sont récemment inscrits dans la démarche. Mais des produits font toujours défaut, comme la viande de bœuf dans l'Ouest du département. C'est pourquoi, une réflexion spécifique sur l'approvisionnement en carcasse entière sera réalisée cet hiver.

Les lycées de Picardie ont officiellement rejoint la démarche

Après six mois d'expérimentation positive, les lycées de Picardie ont rejoint la démarche d'approvisionnement en produits locaux. Dans la Somme, la Chèvrerie de Canaples et les Rubis de l'Authie à Humbercourt ont reçu une délégation pour présenter leur activité. Afin d'apporter un service maximum, et pour répondre aux demandes de ces acheteurs, la facturation pour compte est réalisée par *Somme produits locaux* depuis la rentrée. Une seule facture est donc reçue par les établissements ce qui optimise leur temps de gestion.

Cuisine centrale d'Amiens : programmation des commandes jusque juin 2016

Compte-tenu des quantités à fournir, les producteurs travaillent déjà à la planification des approvisionnements jusque juin 2016. Par exemple, il y a jusqu'à 7 200 yaourts commandés par repas ! Les rencontres avec les acheteurs de la cuisine centrale sont donc essentielles. Concernant l'approvisionnement en viande, deux visites à la Ferme des 3 châtaigniers à Villers-Tournelle et à la ferme de la Charolaise à Beaudéduit ont été décisives. Dès cet automne, l'équipe de la cuisine centrale testera l'approvisionnement en "porc d'antan" et le printemps prochain quatre repas seront préparés à partir d'une commande de jeunes bovins picards.

Somme produits locaux, un outil qui se duplique en dehors de la Somme

L'outil de gestion de commande destiné aux professionnels et développé par la Chambre d'agriculture de la Somme avec le soutien du Conseil départemental de la Somme en 2012 s'est dupliqué ! En effet, depuis la rentrée la Chambre d'agriculture du Nord Pas de Calais s'ajoute à la liste des utilisateurs qui comprenaient déjà l'Aisne, l'Oise et la Lorraine. Et très bientôt, l'Alsace !

Contact : **Marie GUILBERT** - Tél. 03 22 33 69 75

Inauguration d'un rayon de produits du terroir au Gamm vert d'Abbeville

Le 30 septembre, le magasin Gamm vert d'Abbeville (groupe Noriap) a inauguré son tout nouveau rayon "Les Sens du Terroir". Pas moins de 24 producteurs de la Somme offrent une gamme complète de produits commandés sur somme-produits-locaux.fr. Vous pouvez également retrouver les produits locaux au sein des Gamm vert d'Amiens (groupe Noriap) et de Péronne (Unéal/Advitam).



Canal Seine Nord Europe : assurer un retour maximum à l'agriculture des sites de dépôt de terre

Le tracé du canal Seine Nord Europe a été revu sur 25 km. La Chambre d'agriculture se mobilise pour limiter l'impact du projet sur l'agriculture.

La mission de reconfiguration du projet de canal Seine Nord Europe confiée au député du Nord Rémi Pavros, a conduit VNF à proposer un nouveau tracé entre Allaines (80) et Marquion (62). Les modifications permettent une baisse significative du coût du projet de l'ordre de 2 milliards d'euros et l'amenant ainsi à 4,5 milliards d'euros.

Consultée sur le dossier d'enquête publique, les Chambres d'agriculture du Nord Pas de Calais et de la Somme ont émis un premier avis défavorable à ce nouveau projet. Elles ont déploré notamment une concertation insuffisante sur les zones de dépôts d'excédents de matériaux.

La Chambre d'agriculture va s'appuyer sur son expérience en matière de protection des sols et de remise en état des terrains perturbés, pour mettre en œuvre le protocole relatif à la concertation sur les zones

de dépôts. *"Il faut absolument éviter les écueils encore visibles, soixante ans plus tard, des dépôts du canal du Nord"*, insiste Yannick Decoster.

Signé le 25 septembre dernier par VNF et les organisations professionnelles agricoles, ce protocole prend en compte les objectifs de la Profession : maximiser le retour à l'agriculture des sites de dépôts et préciser leur localisation. Il fixe ainsi une méthodologie de protection et de reconstitution des terrains, de suivi du chantier et de contrôle du potentiel agronomique des terrains potentiellement restituables après le chantier. Des moyens exceptionnels seront mobilisés par les Chambres d'agriculture pour réduire au maximum l'impact de ce chantier historique.

Contact : **Yannick DECOSTER**
Tél. 03 22 33 69 04

Les principales modifications du tracé

- Décalage du tracé d'utilité publique de 2008 vers l'ouest (d'au plus 1,5 km) pour se positionner sur ou à proximité immédiate du canal du Nord au niveau du bief de partage entre Allaines (80) et Marquion (62),
- Réutilisation partielle de l'emprise du canal du Nord entre Moislains (80) et Havrincourt (62),
- Abaissement du bief de partage de 15 à 20 m,
- Suppression des écluses prévues à Moislains et Havrincourt,
- Création d'une écluse à Allaines.

42 exploitations touchées

Dans la Somme, la modification du tracé concerne 772 ha répartis sur 5 communes : Allaines, Bouchavesnes-Bergen, Moislains, Etricourt-Manancourt et Equancourt. 150 ha de terre agricole sont destinés à l'emprise du canal et 100 ha supplémentaires recevront des dépôts définitifs.

Enquête publique : du 7 octobre au 20 novembre 2015

Vous pouvez adresser vos observations par courrier au président de la commission d'enquête en mairie de Moislains. Vous pouvez aussi rencontrer un membre de la commission et laisser vos remarques lors de permanences qui se tiendront en mairie :

- Etricourt-Manancourt : le jeudi 12 novembre 2015 de 14h à 17h
- Bouchavesne-Bergen : le jeudi 12 novembre de 9h à 12h
- Moislains : le vendredi 20 novembre de 14h à 17h





Rendre compatible devoir de mémoire et activité agricole performante

La Chambre d'agriculture a rendu un avis sur le projet de classement des mémoriaux de Villers-Bretonneux et de le Hamel.

Après le classement au titre des sites en 2013, des mémoriaux de Thiepval, Beaumont-Hamel et leurs environs (soit 2 500 ha), la DREAL de Picardie souhaite maintenant inscrire ceux de Villers-Bretonneux et de le Hamel.

En août dernier, la Chambre d'agriculture de la Somme a rendu un avis sur le projet. "Nous avons insisté sur le caractère déterminant des enjeux agricoles de ce secteur situé entre le plateau picard et le Santerre", explique Yannick Decoster. Nous avons demandé qu'une réelle compatibilité soit recherchée entre la nécessaire préservation du devoir de mémoire et le maintien d'une activité agricole compétitive et répondant aux évolutions des techniques agricoles".

Les principaux effets du classement

A compter de la publication du décret prononçant le classement, prévu fin 2016, tous travaux susceptibles de modifier l'aspect de l'état du site seront soumis à autorisation spéciale soit du ministre chargé des sites, soit du préfet. Ce classement ne sera donc pas sans conséquence sur les projets des exploitants. "Il faut souligner la volonté de la DREAL d'une recherche de compromis permettant la construction de bâtiments agricoles isolés et leur insertion dans le paysage", poursuit Yannick Decoster. Ces compromis permettront, par exemple, aux éleveurs de réaliser des installations leur permettant d'améliorer leurs performances et répondant aux exigences réglementaires en matière sanitaire, d'éloignement par rapport aux tiers et du bien-être animal. Ils permettront aussi aux producteurs spécialisés en grandes cultures, comme les pommes de terre féculières, de réaliser des bâtiments de stockage adaptés à leurs besoins de développement. Notons toutefois que le classement d'un site entraîne quelques interdictions systématiques, telles que l'installation de camping, caravaning et résidences mobiles de loisirs. Ces procédures d'inscription et de classement des sites ne doivent pas avoir pour

effet de ralentir ou de paralyser l'évolution indispensable de l'activité agricole présente sur ce secteur. Celle-ci a largement contribué à la restauration d'espaces complètement dévastés par la Grande Guerre. Aujourd'hui elle participe de façon importante et quotidienne à la qualité reconnue de l'environnement des mémoriaux du département. Elle doit donc continuer à exister et à se développer normalement.

Contact : **Yannick DECOSTER**
Tél. 03 22 33 69 04

Enquête publique : du 26 octobre au 27 novembre 2015

Compte-tenu de l'importance de la zone, les élus agricoles du secteur ont décidé d'organiser deux réunions d'information en novembre en présence de la DREAL pour permettre à tous les agriculteurs impactés par ce nouveau zonage de prendre connaissance du périmètre, des effets du classement, et participer, de manière constructive, à l'enquête publique. Pour connaître les dates et lieux, rendez-vous sur www.somme.chambagri.fr

3 500 ha concernés par le classement

Le classement impacte les communes de Blangy-Tronville, Cachy, Aubigny, Villers-Bretonneux, Fouilly, Hamelet, Vaire-sous-Corbis, le Hamel, Lamotte-Warfusée.

Plan de soutien : l'accompagnement des éleveurs s'organise

Une cellule d'urgence a été activée pour définir les modalités de déploiement du "plan de soutien à l'élevage" dans la Somme. Le point sur le dispositif.

Dès l'annonce fin juillet de la mise en place d'un "plan de soutien à l'élevage français", la Chambre d'agriculture s'est mobilisée aux côtés des services de l'Etat pour apporter son expertise et accompagner les éleveurs. Ce plan de 24 mesures, à destination de toutes les productions animales, est mis en œuvre par une cellule d'urgence coordonnée par la DDTM. Composée des organismes agréés pour le suivi des agriculteurs en difficulté (Chambre d'agriculture, CERFRANCE Somme et Solidarité Paysans), du médiateur du crédit, de la MSA ainsi que des débiteurs privés et coopératives, cette cellule devait identifier rapidement les élevages en difficulté et leurs besoins. "La Chambre d'agriculture est immédiatement allée à la rencontre des agriculteurs avec un diagnostic pour collecter les éléments sur leur situation", explique Stéphane Verscheure. Face à l'afflux des demandes, la DDTM a souhaité généraliser ce diagnostic à tous les partenaires. "Collecter des noms n'est pas suffisant, il est indispensable de mettre en évidence le type et l'importance de la difficulté de manière à orienter l'éleveur sur les mesures adaptées à sa situation", complète Stéphane Verscheure.

Les 250 premiers agriculteurs qui se sont fait connaître ont ainsi été contactés par l'un des trois organismes mandatés par la DDTM pour collecter les informations : données comptables sur les deux dernières

années et retards de paiement après moisson.

Plus de 700 contacts

L'approche des différentes situations rencontrées par ces éleveurs a permis à la cellule d'urgence d'établir des critères de priorisation pour les dossiers de demande d'aide dans le cadre du "Fonds d'allègement des charges". Avec, fin septembre, plus de 700 contacts, il était indispensable de définir ces critères :

■ **Taux de spécialisation** : chiffre d'affaire élevage / chiffre d'affaire de l'exploitation hors variation d'inventaire et aides (dont PAC) : > 40 %,

■ **Taux d'endettement** : total des dettes / total de l'actif : > 70 %,

■ **Revenu disponible** : EBE – annuités – frais financiers CT / nombre d'associés exploitant : < 13 000 € (environ 1 SMIC annuel).

L'accès aux autres mesures, notamment les prises en charges par la MSA, reste possible. Concernant la taxe foncière TFNB, les élus de la Chambre d'agriculture ont souhaité informer l'ensemble des éleveurs par courrier.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à vous faire connaître pour bénéficier des mesures qui pourront contribuer à la pérennité de votre exploitation.

Contact :
Stéphane VERSCHEURE
Tél. 03 22 33 69 76



Les mesures d'urgence

- Mesures de portée générale visant à soulager rapidement la trésorerie des exploitations :
 - remboursements anticipés de TVA
 - report d'échéance de paiement des impôts
 - remise gracieuse de taxe foncière
 - prise en charge des cotisations sociales (MSA)
- Prêts de trésorerie et restructuration de l'endettement,
- Mesures de restructuration de l'ensemble des dettes,
- Fonds d'allègement des charges (FAC),
- Autres mesures (Agri-Diff, ...).

Contacts

- **Chambre d'agriculture** : Tél. 03 22 33 69 00
- **DDTM** : ddtm-plan-de-soutien-elevage@somme.gouv.fr
- **MSA** : plandesoutien_elevage.blf@picardie.msa.fr
- **Médiateur du crédit** : www.economie.gouv.fr/mediateurdu-credit

Environnement

C'est bon pour le climat : les agriculteurs s'engagent !

Le changement climatique est un enjeu majeur pour l'agriculture. Souvent identifiée comme contributrice à l'effet de serre, l'agriculture est pourtant capable de réduire ses émissions, d'accroître le stockage de carbone et de produire des énergies renouvelables. C'est pour le faire savoir que les Chambres d'agriculture lancent la campagne de communication "c'est bon pour le climat : les agriculteurs s'engagent !". Les agriculteurs doivent prendre conscience qu'ils agissent pour réduire l'impact sur le réchauffement climatique et qu'ils peuvent démultiplier leurs actions. Le grand public et les institutions publiques doivent aussi savoir que les agriculteurs sont



engagés pour la préservation du climat. Retrouvez sur www.chambres-agriculture-picardie.fr un livret pédagogique regroupant 10 pratiques agricoles permettant de s'adapter à l'évolution du climat et de réduire l'impact sur l'effet de serre. Contact : **Romain Six** Tél. 03 22 33 69 13

Insolite

Les observateurs du BSV Zones non agricoles Picardie à l'honneur

Toutes nos félicitations à Laëticia et John, les lauréats picards du concours national (*) "Jardiner autrement", lancé auprès des observateurs du BSV Zones non agricoles (ZNA) sur le thème "cachés !". Respectivement 1er et 2ème prix, ils ont mis à profit leurs observations hebdomadaires pour dénicher les auxiliaires les plus photogéniques. Vous aussi, vous pouvez devenir observateur du BSV ZNA et partager vos suivis, vos photos, vos questions autour du jardin : rosiers, pelouse, buis, potager, zones arborées. Les protocoles et le matériel nécessaire aux observations vous seront fournis gratuitement.

Contact : **Cécile Augrain** - animatrice BSV Zones non agricoles Picardie - Tél. 03 22 33 68 90

(*) concours organisé par la Société nationale d'horticulture de France



CP : John Dair

Emploi

Monter en compétence grâce à la formation salarié agricole qualifié en polyculture

Deux formations CQP (Certificat qualifiant professionnel) débiteront fin novembre au lycée du Paraclet près d'Amiens et au lycée agricole de Péronne. Cette formation "Salarié qualifié en agriculture", reconnue par la Profession, est destinée aux salariés en poste et aux demandeurs d'emploi. Elle offre une continuité à la formation RCC (Reconnaissance Convention Collective) salariés agricoles mise en place depuis 2009 par la Chambre d'agriculture. Une alternance entre période en centre de formation et période en stage dans une exploitation agricole permet de diversifier les connaissances et les pratiques. Le CQP est aussi une opportunité pour les exploitants de former leur (futur) salarié.

Contact : **Antoine Roisin** - Tél. 03 22 33 69 26

Publications

Compte-rendu des essais bio 2015 en Picardie

Consultez sur www.chambres-agriculture-picardie.fr le compte-rendu des essais bio 2015 des Chambres d'agriculture de Picardie avec :

- les résultats des essais variétaux sur céréales d'hiver avec nos préconisations pour les prochains semis.
- les résultats riches d'enseignement des essais conduits sur la plateforme association protéagineux - céréales.

Contact : **Pierre Menu** - Tél. 03 22 93 51 26

Protection intégrée : synthèse 2015

Avec une marge brute supérieure d'environ 94 euros à la conduite conventionnelle, la protection intégrée a confirmé une fois de plus son intérêt, en alliant performance économique et performance environnementale.

Contact : **Sébastien Descamps**

Tél. 03 22 20 67 37

Consultez la synthèse sur

www.chambres-agriculture-picardie.fr



Vols dans les exploitations : restez vigilants !



L'automne est une période chargée : semis, chantiers de pommes de terre et de betteraves, ensilage ... Les corps de ferme sont donc souvent délaissés pendant la journée. Le matériel est

quant à lui préparé le soir pour les travaux du lendemain et les réservoirs sont pleins. De quoi tenter des individus peu scrupuleux, d'autant que la nuit tombe de plus en plus tôt.

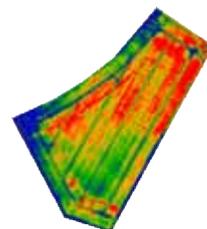
La Gendarmerie appelle donc à la plus grande vigilance. Mettez les principes de prévention en oeuvre: cachez les clés, fermez les portes ! Et signalez tout mouvement ou véhicule suspect en appelant le 17.

Pour s'inscrire gratuitement au dispositif d'alerte par SMS, rendez-vous sur www.alerte-agriculture.com/Somme

le service indispensable pour une **fertilisation optimale** de vos cultures

Ajuster et moduler la dose d'azote de vos parcelles de colza et de blé

- Rendement optimisé
- Augmentation de la marge/ha
- Surfertilisation évitée
- Conseil de fertilisation personnalisé
- Préconisations rapides



Contacts

> Villers Bocage

s.evain@somme.chambagri.fr

Tél. 03 22 93 51 20

> Abbeville

s.bacon@somme.chambagri.fr

Tél. 03 22 20 67 30

> Estrées Mons

v.collache@somme.chambagri.fr

Tél. 03 22 85 32 10

www.somme.chambagri.fr



Simplifiez et optimisez le suivi de votre exploitation

Simplement et en toute sécurité :

- Découpez votre parcellaire
- Gérez les fertilisations N, P, K
- Enregistrez vos interventions
- Editez vos documents réglementaires
- Consultez vos indicateurs environnementaux
- Exportez vos données vers Télépac ou vos partenaires économiques
- Suivez vos marges économiques et stocks d'intrants
- Saisissez et consultez vos interventions au champ sur votre smartphone avec l'application 



Mes **parcelles**

De la sécurité
à la performance

Contact

> Christine DOUCHET - Tél. 03 22 33 69 77
c.douchet@somme.chambagri.fr

www.picardie.mesparcelles.fr